

ÉDUCATION

societe.union@sonapresse.com

Harcèlement en milieu scolaire : prendre le taureau par les cornes

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

ENTRE eux, les enfants savent être cruels. Une cruauté qui prend la forme de ce que l'on qualifie de harcèlement à l'école. C'est-à-dire le fait pour un enfant d'être régulièrement insulté, frappé, bousculé, intimidé, menacé. Généralement par le même bourreau ou un groupe d'enfants. Et les exemples à foison rappellent que le phénomène existe dans les établissements scolaires du Gabon. Contrairement à l'idée

reçue qui veut que ce soit une "affaire de Blancs", tant les médias occidentaux regorgent de récits de ces faits.

À preuve, l'ONG Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire en a fait son cheval de bataille pour conscientiser les jeunes sur ce phénomène, ses méfaits et ses conséquences désastreuses sur les victimes. Ses membres vont d'établissement en établissement livrer aux élèves un message où ils sont appelés à se débarrasser de ces pratiques. Et l'État, via le Parlement, a adopté en février 2022, la loi sur le



Photo: DOI/L'Union

Marie-Florentine Ndembet, coordinatrice générale de l'ONG «Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire», en pleine sensibilisation dans un lycée de Libreville.

Suivi psychologique : tout est prêt



Photo: Jocelyn Abila

Un instantané des inscriptions/réinscriptions dans un établissement secondaire de la place.

AR
Libreville/Gabon

LE tour de certains établissements scolaires a permis à nos reporters de constater l'effectivité de certains services parmi lesquels celui de la psychologie.

Au lycée Paul-Emane-Eyeghe par exemple, le responsable de ce service, Éric Nguema, et ses collaborateurs faisaient justement le point. "Nous sommes 3, avant nous étions 5. Nous accompagnons les enfants dans le rendement scolaire et les performances. Nous luttons également contre l'échec scolaire en fournissant les programmes de travail, la gestion du temps. Ainsi que les enjeux des différentes classes d'examen et également mieux préparer ces enfants aux examens de fin d'année", explique le chef

de service.

Lequel ajoute : " Nous avons besoin de mains d'œuvre car un établissement comme le nôtre en principe, dans les textes, un psychologue doit gérer au maximum 200 personnes mais lorsqu'on tient plus de 3 000 élèves c'est compliqué. Il est difficile de prendre les élèves en aparté". Même constat du côté du lycée de Sibang qui réunit en son sein 7 psychologues pour l'encadrement des élèves. Ce qui montre que le nombre de psychologues varie donc selon les établissements.

Dans la plupart des établissements visités durant cette semaine de rentrée administrative, il ressort que les psychologues y sont essentiellement en vue d'orienter et de faciliter l'accompagnement des élèves. Ce qui n'est pas la moindre des tâches.

harcèlement en milieu scolaire et familial et sur le cyberharcèlement aussi.

Le problème est donc bel et bien connu et fait l'objet de mesures préventives et coercitives. En ce début d'année scolaire, il n'est pas exclu que de nombreux bambins entrant au collège deviennent des victimes de "durs

à cuire" qui sèment la terreur au sein des établissements. Il faut donc prendre le taureau par les cornes en inscrivant la lutte contre le harcèlement comme un programme de civisme. Les règlements intérieurs pourraient être enrichis des dispositions rappelant à quoi s'exposent les auteurs de ces actes. Et des allusions des

chefs d'établissement lors des rassemblements ne seraient pas malvenues.

Mais les parents ne sont pas en reste. Ils gagneraient aussi à être les acteurs principaux de l'éducation de leurs petits en anticipant par des conseils sur la gestion des harcèlements et le fait qu'on doive les dénoncer systématiquement.

Quid de la restauration ?

Libreville/Gabon
PMM

NOURRIR les élèves, veiller à la qualité nutritionnelle des repas servis dans les foyers de restauration scolaire constitue une grande responsabilité pour les chefs d'établissement.

Conscient du rôle que joue la nutrition en tant que facteur de santé et de bien-être, le ministère de l'Éducation nationale a régulé ce service de prestation scolaire du fait de son enjeu national de santé. La règle d'or pour les acteurs de l'éducation est de veiller à la satisfaction des besoins nutritionnels des apprenants et à la qualité alimentaire des repas commercialisés au sein des lycées et collèges. Ainsi, a-t-on assisté à la création, par le ministère de l'Éducation nationale, des foyers de restauration dans la plupart des établissements publics. Et, un personnel sélectionné par les soins de la tutelle.

" Le ministère de l'Éducation



Photo: Jocelyn Abila

Vu de l'espace restauration du collège Nelson-Mandela de Libreville.

nationale a créé des foyers de restauration au sein des établissements scolaires et le personnel est partenaire à la tutelle. Nous avons également des commerces qui se sont ouverts toujours dans l'enceinte de l'établissement. Lesquels sont supervisés par la Direction générale des œuvres universitaires (DGOS), de la Direction académique provinciale (DAP) et de l'Intendance ",

indique Aloïse Etoughe Assame, proviseur du lycée Paul-Indjendjet-Gondjout (LPIG).

En ce qui concerne la qualité nutritionnelle des menus proposés aux enfants dans les écoles, c'est une garantie selon les responsables d'établissement. Par contre, on déplore les prix des produits commercialisés (sandwich, sodas) qui ne sont pas toujours accessibles à tous les élèves.